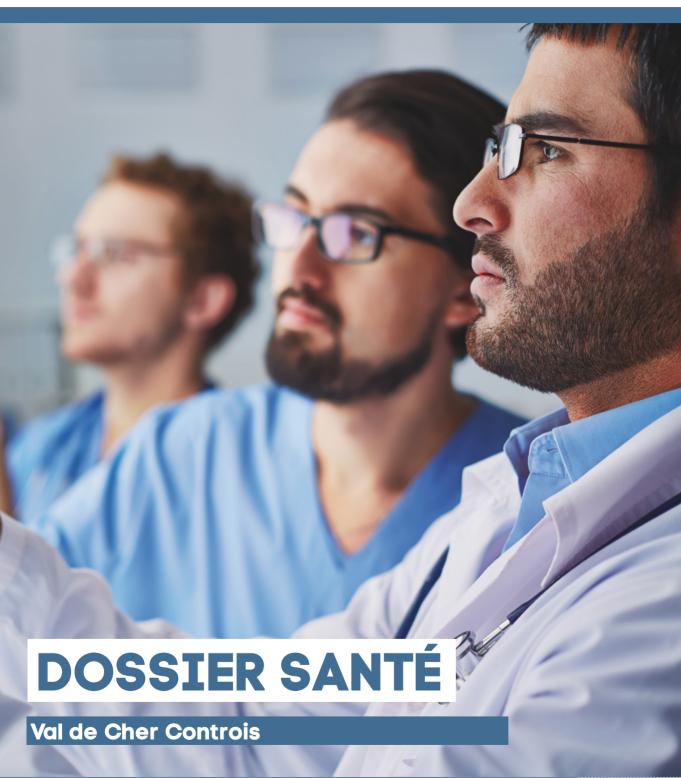


# inter'com

L'info de la Communauté de communes Val de Cher Controis



Actu



**Dossier** 



Agenda



# 

Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente cette nouvelle édition de notre magazine d'informations communautaire Inter'com.

Vous y trouverez l'ensemble des réalisations qui ont été effectuées tout au long de l'année 2018 sur notre territoire en matière de développement économique et touristique, de culture et vie associative, d'enfance jeunesse et d'action solidaire et sociale, d'aménagement urbain et industriel.



Dans ce nouveau numéro, un dossier spécial est consacré à la Santé et plus particulièrement à la mise en place du dispositif d'aide à l'installation des médecins sur la Communauté de communes.

L'objectif affiché est de faciliter l'installation des jeunes diplômés français et francophones dans le cadre d'un partenariat avec leur faculté de médecine et de leur permettre de bénéficier de conditions avantageuses pour exercer leur profession.

Cette initiative repose aussi sur une relation de confiance réciproque avec les étudiants qui s'engagent en contre partie de cet accompagnement financier à se sédentariser sur le périmètre communautaire.

Conscient comme beaucoup de territoires ruraux de France d'une désaffection médicale progressive de plus en plus préoccupante qui contraint les médecins à exercer dans des conditions de plus en plus délicates, nous avons choisi de réagir face à ce malaise des professionnels de santé.

Nous nous sommes engagés dans un processus long avec la ferme intention de pérenniser cette initiative et garantir aux femmes et aux hommes de notre territoire, jeunes et anciens, une qualité de soins irréprochable.

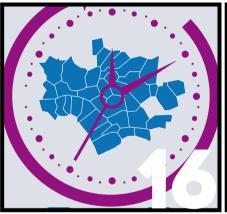
Nous abordons 2019 avec confiance, détermination et solidarité.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous!

Jean-Luc Brault, Président

## Sommaire









#### **ACTUALITÉS // 04**

- 04 > Économie
- 06 > Emploi
- 07 > Culture
- 08 > Tourisme
- 09 > Enfance jeunesse
- 12 > Environnement
- 13 > Gens du voyage
- 14 > Urbanisme
- 16 > 24 h dans votrequotidien
- 18 > Logement
- 18 > Sport

### **DOSSIER SANTÉ // 19**

- > Convention santé & famille
- > État des lieux
- > Stages en médecine
- > Bourses d'études

**AGENDA // 24** 

**QUIZZ // 25** 

**CONTACTS UTILES // 26** 





L'inter'com est édité par la Communauté de communes Val de Cher Controis 15 A rue des Entrepreneurs - 41700 Contres - Tél. 02 54 79 15 50 / Directeur de publication : Jean-Luc Brault / Conception, rédaction et illustration : Céline Vandenbossche

<sup>/</sup> Conception, redaction et illustration : Celine Vandenbossche
/ Photographie Céline Vandenbossche - Freepik p. 1, 18,19 - Sylvie Jacquemin p. 7
- Camille Larquier p. 7 - Pixabay p. 8 - SELARL CAU p. 9 - Bruno Cesario p. 10, 11 David Ozon p. 11 - Gilles Hubert p. 15 - SLY p. 24
/ Impression : Medió - Rue des Albicias - 41700 Contres - Tél. 02 54 52 41 00
/ Distribution : La Poste

#### Économie

# Contres : le 4<sup>è</sup> bâtiment communautaire inauguré

Dans son rôle d'accompagnateur des porteurs de projets, la Communauté de communes Val de Cher Controis construit des bâtiments pour les louer aux entreprises. Un 4è bâtiment fabriqué sur ce principe vient d'être inauguré à Contres

nauguré le samedi 29 septembre 2018, le 4è village d'entreprises communautaire installé à Contres fait déjà le plein. Une entreprise vient d'y ouvrir ses portes et les autres sont en cours d'installation. Bâti sur le même principe que les autres villages, le bâtiment d'une surface de 1800 m² accueille 5 entreprises. Les locaux sont livrés bruts aux locataires qui les aménagent selon leurs besoins. Le garage Renault, actuellement en centre-ville, va déménager pour intégrer ce nouveau bâtiment. Les entreprises Newelec, entreprise d'électricité générale, Newdis, fournisseur de pièces automobiles pour les professionnels et un contrôle technique ouvriront prochainement.

« Satisfaction totale, accompagnement optimal et réactivité » sont les critères qui ont décidé Alex Genêt, chef de l'entreprise de restauration de voitures anciennes l'Atelier Classique et Racing à rejoindre le concept. Et de poursuivre, « la tranquillité d'esprit

dans le suivi du chantier par les services techniques de la Communauté de communes m'ont permis de me concentrer totalement sur mon projet. »

Face au succès rencontré par ce modèle proposé aux entrepreneurs, la Communauté de communes a prévu de construire de nouveaux bâtiments de ce type répartis sur le territoire communautaire.



### EN BREF

#### ZA Le Clos des Raimbaudières à Saint-Georges-sur-Cher

La zone d'activités des Raimbaudières à Saint-Georges-sur-Cher va s'agrandir de 7 hectares le long de la RD 976. La livraison des terrains viabilisés est prévue au printemps 2019. Dix terrains sont d'ores et déjà réservés pour y implanter des activités principalement artisanales.

#### Parc Val de Cher Controis à Sellessur-Cher

Un bâtiment d'activités a été racheté par la Communauté de communes à Selles-sur-Cher pour permettre l'installation d'une salle de sport et d'un fenêtrier. 200 m² supplémentaires sont encore disponibles pour une activité commerciale ou artisanale.

#### ZA Vau de Chaume à Saint-Aignan

Un nouveau village d'entreprises, prévu pour novembre 2018, à Saint-Aignan sur la zone d'activités Vau de Chaume de la Communauté de communes est en cours d'achèvement. Le bâtiment destiné à accueillir trois entreprises est déjà très prisé avec l'arrivée d'un motoriste fin 2018

#### Économie

### Du nouveau sur la Zone Industrielle des Barreliers

Connue et reconnue grâce à son pôle agroalimentaire, la zone indutrielle des Barreliers poursuit son extension à Contres avec l'arrivée de nouvelles entreprises renforcant ainsi l'attractivité du territoire.

#### Max Vauché

Le chocolatier dont la réputation n'est plus à faire pose ses valises en Val de Cher Controis pour poursuivre le développement de son activité. Face à la biscuiterie Saint-Michel à Contres, l'artisan chocolatier va construire une usine de production ainsi qu'un magasin de vente pour une ouverture prévue en 2020.

#### **HPP Nutrition**

Spécialisée dans une technique de conservation innovante, plus respectueuse des aliments, la société HPP s'installe au cœur de l'Agroparc de Contres pour une ouverture prévue début 2019. Les responsables de l'entreprise

sont ravis de la rapidité avec laquelle leur projet a pu se monter grâce à l'accompagnement de la Communauté de communes et de la CCI 41.

#### **Terra Cérès**

Après quatre années passées dans l'incubateur de Food Val de Loire piloté par la CCI de Loir-et-Cher avec le soutien de la Communauté de communes. Terra Cérès se lance dans la cour des grands. La société a pour projet d'intégrer un bâtiment de 2 000 m² construit dans la zone de l'Agroparc à Contres pour poursuivre son développement dans la fabrication et la commercialisation de pains et pâtisseries bio sans gluten, ni œuf, ni produit laitier, ni conservateur et arôme.

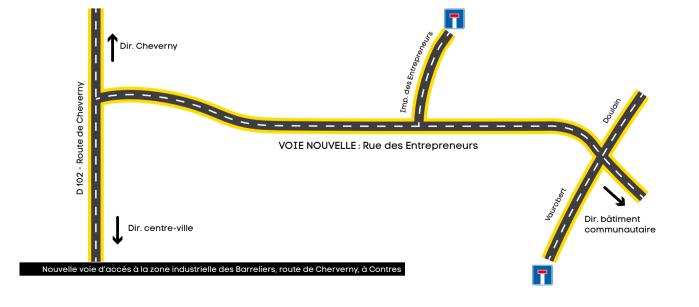
### **EN BREF**

#### Voie nouvelle

Une nouvelle voie d'accès à la zone industrielle des Barreliers à Contres vient d'être aménagée. Elle permettra d'avoir un accès direct et sécurisé à la zone en arrivant de la route de Cheverny.

#### Des formations au cœur du pôle agro

L'IFRIA (Institut de Formation Régional des Industries Agroalimentaires) Centre Val de Loire, installé dans un local de la Communauté de communes au cœur du pôle agroalimentaire propose depuis le 17 septembre 2018 une session de formation Agroform d'un an en alternance pour former des conducteurs de ligne spécialisés en agroalimentaire, notamment pour les entreprises St-Michel et Poulain. Ce mois-ci une seconde formation « acquisition des gestes professionnels de l'agroalimentaire » sera dispensée.



#### **Emploi**

## Forum de l'emploi communautaire

Au travers de la compétence développement économique, la Communauté de communes s'est fixée un objectif prioritaire : l'emploi pour tous.

rganisée par les maisons de l'emploi de la Communauté de communes Val de Cher Contois en partenariat avec les structures de Pôle Emploi et les Missions locales de Blois et de Romorantin, cette édition du forum de l'emploi communautaire a rassemblé 150 demandeurs d'emploi le jeudi 7 juin 2018 à Montrichard Val de Cher.

Au cours de leur visite, les demandeurs d'emploi ont pu rencontrer les entreprises des secteurs d'activités qui ont régulièrement besoin de main d'œuvre sur le territoire : industrie, grande distribution, BTP, agroalimentaire, agriculture, services à la personne, entreprises d'insertion, ...

Lors de son discours d'ouverture, Jean-Luc Brault, président de la Communauté de communes Val de Cher Controis a rappelé sa détermination à accompagner les apprentis aux côtés des entreprises par un dispositif d'aide. Il est tout autant déterminé à soutenir la création de cellules d'entreprises sur l'ensemble du territoire et le développement du pôle agroalimentaire par l'accueil toujours plus important de start-ups.



inter'com - décembre 2018

### EN BREF

### Opération job d'été : 8<sup>è</sup> édition en 2019

La prochaine opération jobs d'été se déroulera à la salle du CLÉ de Selles-sur-Cher, le vendredi 1er mars 2019.



Des ateliers de préparation seront organisés du 12 février au 1er mars 2019 dans les principales communes du territoire afin d'accompagner les jeunes dans l'élaboration de leur candidature (CV, lettre de motivation et entretien).

#### Aide pour l'apprentissage

La Communauté de communes Val de Cher Controis a mis en place un dispositif d'aide à l'apprentissage.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, cela représente :

53 contrats aidés. D'autres dossiers sont en cours d'étude

134 000 € d'aide attribuée

38 entreprises ou artisans concernés

#### Culture

### La culture comme levier d'attractivité

La Communauté de communes a choisi de poursuivre son engagement dans la culture. En effet, des disparités internes fortes fondent un accès inégal à la culture. La Communauté issue de fusions successives requiert aussi la culture pour renforcer son unité. Enfin, la dynamique culturelle constitue un enjeu clé pour son développement économique et touristique.

Il importe d'abord de développer et promouvoir une offre cohérente sur l'année et le territoire. en partenariat avec les associations locales, les communes, le département, et la région. Ainsi, dans le financement des projets culturels, la Communauté veille non seulement à un positionnement pertinent des manifestions dans le temps et l'espace, mais aussi au développement de lieux

culturels structurants : Théâtre du Grand Orme à Feings, La Louhenrie à Pouillé, ... L'offre culturelle ainsi structurée gagne en visibilité et lisibilité, soutenue par les efforts de coopération entre structures (cinémas, écoles de musique...) et la diffusion annuelle d'une brochure des manifestations.

La politique culturelle s'attache aussi à développer l'attractivité du territoire comme destination touristique avec une saison d'été riche en rendez-vous, et des manifestations au plus près du public (théâtre dans les chais en 2017-2018, dans les parcs et jardins en 2019, soirées et veillées lumineuses, ...).

Enfin, la Communauté privilégie l'accès à la culture pour les jeunes. Elle soutient les projets



artistiques et culturels de ses écoles primaires via un cadre d'intervention récemment ouvert aux résidences artistiques. Elle incite aussi chaque projet culturel à intégrer une action jeune. Ainsi, son service enfance jeunesse mobilise enfants et adolescents sur des projets culturels en tant qu'acteur ou bénéficiaire.

#### Culture

### École de musique : des salles de cours à la scène

Avec le retour à la semaine de quatre jours dans de nombreuses écoles primaires du territoire, l'école de musique communautaire située à Contres a vu

> le nombre d'inscrits augmenter. Vingt nouveaux élèves se sont inscrits en 1ère année à la rentrée de septembre 2018.

> Ainsi, 87 élèves suivent des cours à l'école de musique en formation musicale et instrumentale pour apprendre la flûte, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone, le tuba ou encore les percussions. Les jeunes en-

fants peuvent également s'initier à la découverte musicale grâce à des cours d'éveil accessibles dès 5 ans. Pour proposer une offre d'enseignement musical plus riche et cohérente à l'échelle du territoire, l'école de musique communautaire travaille en réseau avec les écoles associatives.

En complément des cours, l'école de musique propose de nombreuses animations tout au long de l'année pour permettre aux musiciens de jouer en public : fête de la musique, auditions, concerts à la médiathèque ou en centre ville de Contres, ...

De plus, l'école de musique organise chaque année au mois de novembre, le festival Vents d'automne pour proposer des concerts de qualité dans les communes du territoire.



#### **Tourisme**

## 1 office de tourisme pour 3 lieux d'accueil

Depuis début 2018, l'office de tourisme Val de Cher Controis a adopté le statut d'EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) et regroupe les trois maisons du tourisme de Montrichard Val de Cher, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher.

Cette répartition géographique permet d'accueillir les touristes aux principales portes d'entrées de la destination touristique. Pour construire cette destination et lui apporter une visibilité au sein du Val de Loire, l'équipe de l'office de tourisme travaille actuellement au positionnement du territoire et à la définition de sa nouvelle identité: univers visuel, stratégie de présence web, documentation, ...

Ces éléments constituent le point de départ d'une stratégie touristique partagée à l'échelle du territoire intercommunal pour augmenter le flux touristique des nombreux sites patrimoniaux et naturels locaux. L'objectif est également de proposer des outils de professionnalisation des acteurs du tourisme, un accompagnement numérique et de permettre un accueil de qualité.

#### CHIFFRES CLÉS

768 hébergements touristiques

8 455 places

195 000 € de taxe de séjour prélevée d'octobre 2017 à septembre 2018 pour investir dans le développement touristique (dont 10 % de part départementale)

#### **Tourisme**

## Évolution de la taxe de séjour

Depuis le mois d'octobre 2018, la taxe de séjour a évolué. Pour simplifier les démarches administratives, les hébergeurs accèdent désormais à une plateforme en ligne pour saisir et payer leur déclaration : https://taxe.3douest.com/valdechercontrois.php



Une réunion a été organisée pour permettre aux hébergeurs de s'approprier ce nouvel outil et les accompagner pendant la période de transition.

#### A quoi sert une taxe de séjour?

Cette ressource permet de financer des dépenses liées au développement touristique du territoire : actions de promotion, aménagements du territoire et mise en place de services pour favoriser son attractivité, ...

#### Qui paye cette taxe?

La taxe de séjour est payée par les visiteurs qui séjournent dans les hébergements touristiques du territoire. Elle concerne l'ensemble des hébergeurs des 37 communes de l'intercommunalité. En fonction du type d'hébergement, elle coûte de 0,22 € à 1,43 € par nuit et par personne. Les hébergeurs reversent cette taxe au Trésor Public au plus tard le 31 janvier de l'année qui suit la période de perception, à partir de 2019.

Plus d'informations sur www.val2c.fr ou taxedesejourccv2c@gmail.com



#### Enfance

## Projet d'un pôle petite enfance à Montrichard Val de Cher

Un quatrième pôle petite enfance construit par la Communauté de communes ouvrira à la rentrée 2019 à Montrichard Val de Cher.

n 2019 ouvrira le 4<sup>ème</sup> pôle Petite Enfance du territoire communautaire après ceux de Contres (2010), de Saint Aignan (2015), et la rénovation du site de Selles-sur-Cher (2017). Ainsi, 82 places en accueil collectif seront proposées à l'échelle du territoire pour les enfants de moins de 3 ans. Avant la fin du mois de septembre prochain, l'équipe de l'actuelle « Maison des Lutins » prendra ses quartiers dans des locaux flambants neufs et plus spacieux au sein du site de l'ancienne Communauté de communes du Cher à La Loire, rue des Bois, dans la zone d'activités communautaire à Montrichard Val de Cher.

Pour ce nouveau projet, la Communauté de communes a opté pour la réhabilitation de locaux existants, afin de réduire le coût et la durée des travaux et proposer un nouveau service au public dans un bâtiment bénéficiant déjà du réseau de distribution des fluides.

Pour adapter le bâtiment actuel à la réalité d'un accueil du public Petite Enfance, un certain nombre de modifications seront apportées permettant de répondre au mieux à ces besoins spécifiques. Le futur pôle comprendra une partie Multi accueil avec une ouverture 5 jours sur 5 (au lieu de 4 journées actuellement) ainsi qu'un espace dédié au Relais Assistants Maternels qui concerne, en plus des familles, 110 assistants maternels sur le secteur de Montrichard Val de Cher. Pour financer le projet, la CAF est sollicitée dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement pour la Création de crèches.

430 m<sup>2</sup> destinés à la petite enfance

946 000 € d'investissement

18 places extensibles à 20 si besoin

327 m² pour le multi-accueil (crèche)

102 m<sup>2</sup> réservés au Relais Assistants

#### Enfance

## Petite enfance: des ateliers pour tous

#### Initiation Montessori

Les RAM\* organisent pour la deuxième année consécutive une initiation à la pédagogie Montessori. Ouverte aux parents d'enfants de moins de 3 ans et aux assistants maternels du territoire, cette découverte se déroule sur quatre séances de trois heures. Quinze participants ont rejoint le groupe pour découvrir les fondements de cette pédagogie qui considère l'enfant comme un individu à part entière et lui permet d'évoluer à son propre rythme en favorisant son autonomie et la confiance en soi dans une liberté encadrée.

## L'anglais pour les moins de 3 ans

Depuis le mois de mars, le RAM\* de Contres propose un atelier de sensibilisation des jeunes enfants à la musicalité de la langue anglaise. Au cours de cet atelier, Myriam Gorske, animatrice américaine et française, raconte des histoires et chante des comptines du répertoire anglo-saxon en y associant des mouvements par l'expression corporelle, des rondes ou des jeux de doigts. Grâce une pratique régulière de 30 minutes par semaine pendant 12 semaines, l'enfant mémorise la mélodie de cette nouvelle langue et la gestuelle associée. Ainsi, l'enfant acquiert une attitude spontanément positive envers la langue découverte. Il conserve cet attrait naturel lorsque l'opportunité de renouer avec cette langue se présente et s'exprime alors volontiers sans crainte ni appréhension.

Deux groupes d'assistants maternels accompagnés des enfants de moins de trois ans qu'ils accueillent, participent à cet éveil à l'anglais avec un avis unanime « à poursuivre absolument pour les prochaines années ».

#### **Ateliers nutrition**

L'acquisition de bonnes habi-

tudes alimentaires dès le plus jeune âge est reconnue comme primordiale pour construire un bon capital santé à long terme. Pour quider les assistants maternels et les parents, le RAM\* de Saint-Aignan a organisé des « ateliers nutrition santé petite enfance » animés par l'association Santé éducation et prévention sur les territoires grâce au soutien de la MSA. « Quand et comment diversifier l'alimentation de mon enfant? », « Mieux se repérer pour mieux consommer », « Astuces pour bien manger au quotidien en famille », les différents ateliers ont permis aux participants d'acquérir de bonnes bases pour permettre à leurs enfants de grandir en pleine forme et d'améliorer eux-mêmes leur comportement alimentaire. De nouveaux ateliers seront programmés en 2019 à Contres, Selles-sur-Cher et Montrichard Val de Cher. ■

\* RAM : Relais Assistants Maternels

### **EN BREF**

#### Déménagement du RAM\* de Montrichard Val de Cher

Depuis le mois de juin 2018, le RAM itinérant de Montrichard Val de Cher a déménagé dans une aile de l'école de Bourré, place Lucien Gigaud. Ce déménagement est temporaire, le temps de réaliser les travaux d'aménagement du pôle petite enfance qui sera situé sur l'ancien site du RAM, 38 rue des Bois, au coeur de la zone d'activités de Montrichard Val de Cher.

## Nouveaux locaux pour les jeunes

Depuis les vacances de février, les jeunes de Fougèressur-Bièvre et des alentours ont pris leurs quartiers dans un nouvel espace qui leur est dédié sur l'aire sportive des Diables Blancs à proximité du centre-ville.



Financé à hauteur de 41 000 € par la municipalité, de 35 000 € par la Communauté de communes et de 17 000 € par le département, ce nouvel espace promet la naissance de beaux projets communs. Quelques idées ont commencé à germer : création d'un jardin pédagogique, installation d'une ruche, ...

#### Enfance

### La fête du jeu souffle ses 10 bougies

.....

Pour sa dixième année, la fête du jeu organisée à Contres le mercredi 25 iuillet 2018 par le service enfance ieunesse de la Communauté de communes Val de Cher Controis a vu les choses en grand. Les jeux géants en bois ont rencontré un arand succès et restent un incontournable de la fête du jeu. Avec les jeux traditionnels, jeux de plateaux, jeux du monde, jeux de stratégie, jeux

de construction, petits et grands ont plébiscité une fois de plus cette manifestation.

En fin d'après-midi, pour clôturer la fête, un spectacle de Gaël le Magicien était offert gratuitement à près de 500 enfants des accueils de loisirs communautaires ainsi qu'aux visiteurs. Un spectacle drôle et participatif qui a donc su émerveiller tous les spectateurs.



#### **Jeunesse**

### Souvenirs des séjours d'été

......

Cet été encore, la Communauté de communes a organisé des séjours pour près de 400 enfants et jeunes âgés de 6 à 17 ans. Ces vacances donnent à chacun la possibilité de partager des valeurs fondamentales et d'assouvir sa soif de découverte.

Dans cet état d'esprit, le service Enfance Jeunesse a ainsi proposé, en plus des mini camps favorisant l'appropriation du territoire Val de Cher Controis, des séjours à destination de Saint-Malo, du Périgord Vert, de la Vendée, ... et au travers d'activités sportives de pleine nature, de jeux, de l'éducation à l'environnement, du contact avec les animaux, d'activités nautiques et de randonnées. Les enfants ont vécu des moments collectifs et de partage avec la préparation des repas et l'organisation de la vie sur le camp. Ils ont apprécié ces moments intenses où ils se sentent entendus et sont acteurs de leurs vacances.

Les équipes d'animation préparent d'ores et déjà les projets de l'été 2019 afin de mettre en place une programmation aussi riche et variée.

#### Jeunesse

## P'tite laine deviendra grande

Après la Maison des jeunes à Saint-Aignan, avec Beat Mattaz (Tours) aux vacances d'hiver, à Fougères-sur-Bièvre avec Rod Anton (Tours) et Cavernizm (Blois) durant les vacances de printemps, l'édition 2018 du festival La P'tite Laine, s'est terminée à Selles-sur-Cher le mercredi 31 octobre avec les Moonjellies (Tours) et Skillz (Bayonne, vainqueur des DMC WORLD 2018 LONDON).

La P'tite Laine est une manifestation musicale originale, soutenue par le PACT régional, qui propose aux adolescents fréquentant les accueils de jeunes, une sensibilisation aux musiques actuelles, de promouvoir le spectacle vivant sur le territoire et

de permettre aux jeunes une implication à chaque étape de l'aventure : programmation artistique, mise en œuvre du plateau technique, accueil du public et des artistes, nettoyage et rangement!

Ce projet est également l'occasion d'aller à la rencontre des lieux d'expression musicale incontournables des alentours et de donner envie aux jeunes de faire vivre la musique sur leur territoire. Prochaine édition à suivre en 2019.



#### **Environnement**

## Des aides pour lutter contre le frelon asiatique

La Communauté de communes Val de Cher Controis étudie actuellement la mise en place d'un dispositif d'aide aux particuliers pour détruire les nids de frelons asia-

Le dispositif d'aide permettra aux habitants du territoire de solliciter le remboursement de la destruction d'un nid de frelons asiatiques dans la limite d'un nid par an et par foyer. La prestation de destruction du nid devra être réalisée par un professionnel de la désinsectisation. Le remboursement sera accordé sur présentation d'une lettre de demande de remboursement, d'une copie de la facture acquittée mentionnant la destruction du nid et d'un relevé d'identité bancaire. Le plafond du montant de remboursement reste à définir. Des informations complémentaires seront mises en ligne prochainement sur le site Internet de la Communauté de communes : www.val2c.fr.

#### **Environnement**

### **GeMAPI\***

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la GeMAPI est devenue une compétence de l'intercommunalité d'après les dispositions législatives. Concernée par un grand nombre de milieux aquatiques situés dans 7 sous-bassins versants différents, la Communauté de communes a choisi de s'appuyer sur des structures existantes.

L'année 2018 a principalement été marquée par la structuration et la réorganisation de plusieurs structures de bassin versant, tel que le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron, le Syndicat du Nouvel Espace du Cher, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre, ... Ces structures porteront pour le compte de la Communauté de communes des politiques ambitieuses afin de remettre de la vie dans les cours d'eau tout en prévenant les inondations. En septembre 2018, le conseil communautaire s'est positionné contre l'instauration de la taxe GeMAPI en 2019. L'exercice de cette compétence sera donc financé par le budget général de la Communauté de communes.

\* GeMAPI: Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations

#### **Environnement**

### **PCAET\***

......

Les impacts du réchauffement climatique et la qualité de l'air sont devenus des sujets de préoccupation quotidiens.

de plus de 20 000 habitants, telles que le Val de Cher Controis, doivent s'engager dans l'élaboration d'un PCAET afin de construire une stratégie territoriale opérationnelle.

Le PCAET Val de Cher Controis sera construit autour de 5 axes forts :

- la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des Énergies Renouvelables (EnR)

La fin de l'année et le 1er trimestre 2019 seront dédiés à l'analyse du territoire dans ses différentes composantes : les bâtiments et l'habi-Ainsi, les Communautés tat, le transport et les mobilités, l'agriculture et la consommation, la vie économique... Enfin, un programme d'actions sur 6 ans sera élaboré.

> Pour que le PCAET ait un véritable impact sur l'environnement, il doit être réalisé par l'ensemble des acteurs du territoire. Une méthode participative est donc mise en place pour permettre au plus grand nombre de s'impliquer.

> Plus d'information sur www.val2c.fr

> \* PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

#### Gens du voyage

### Etude pour la création de terrains locatifs pour les gens du voyage

La loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 impose un nouveau modèle d'accueil à travers le terrain familial locatif rendu obligatoire par les schémas départementaux d'accueil des gens du voyage.

a loi « Égalité et citoyenneté » modifie les règles relatives à l'habitat des gens du voyage afin d'améliorer le dispositif d'accueil existant. Elle change le contenu du schéma départemental d'accueil des gens du voyage en y intégrant les terrains familiaux locatifs.

#### **Historique**

La présence ancienne de gens du voyage sur le territoire a généré une implantation importante de population sur certaines communes. Ces familles s'établissent dans une commune et y séjournent parfois de manière prolongée, pendant tout ou partie de l'année scolaire. La vallée du Cher, en comparaison des territoires voisins, est donc particulièrement concernée par ce phénomène.



#### Situation sur les aires d'accueil

Les cinq pôles de centralité de Selles-sur-Cher, Contres, Novers-sur-Cher, Saint-Aignan et Montrichard Val de Cher avec l'aire délocalisée de Chissay-en-Touraine, possèdent chacune une aire d'accueil des gens du voyage. En raison du manque d'offre d'habitat adaptés comme des terrains familiaux locatifs, les aires d'accueil sont occupées durablement par des familles sédentarisées ou en

voie de sédentarisation, présentes depuis plusieurs générations sur le territoire empêchant l'accueil temporaire de nouvelles familles sur ces aires.

#### Difficultés d'accession à la propriété et conséquences

Les difficultés d'accession à la propriété sur des terrains constructibles poussent de nombreux ménages vers l'acquisition de terrains isolés n'ayant pas vocation d'habitat. Les ménages se retrouvent alors en itinérance forcée, contraints à une grande précarité juridique et confrontés à l'impossibilité de se projeter en termes d'insertion sociale ou professionnelle. L'absence de réponse aux besoins diversifiés d'habitat entraîne une mobilité forcée et des tensions avec les riverains.

#### La MOUS

La Communauté de communes Val de Cher Controis souhaite rechercher des solutions adaptées, à l'échelle du territoire, pour créer des terrains familiaux locatifs, considérant que cela constitue la réponse la plus appropriée à la situation des familles voulant se sédentariser. La Communauté de communes ne dispose pas des compétences techniques et sociales pour réaliser un tel travail de recherche de solutions et d'accompagnement des familles. Pour cela, le recours à un opérateur de MOUS (Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale) a été jugé nécessaire. La MOUS a pour objectif de promouvoir l'accès au logement des personnes et familles défavorisées. C'est une prestation d'ingénierie dont le champ favorise la prise en considération de situations très diverses.

Lors de la séance du 4 juin 2018, le conseil communautaire a décidé à une forte majorité le lancement de l'étude de MOUS sur le territoire communautaire. Cette maîtrise d'oeuvre a été confiée au bureau d'études Tzigane Habitat pour une mission d'une durée de 18 mois.

#### **Urbanisme**

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal: objectif 2020

Voilà près de trois ans que les élus du territoire travaillent à l'élaboration de deux PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Ce travail devrait aboutir au premier semestre 2019, pour être applicable à partir de 2020.

#### PLUi de l'ex-Cher à la Loire

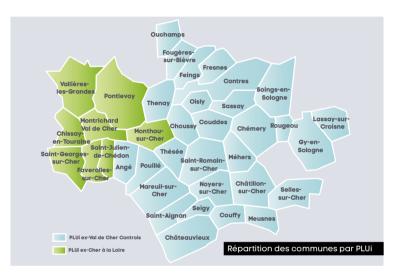
Le territoire de l'ex-Cher à la Loire porte dans son PLUi l'ambition de soutenir une croissance démographique équilibrée de 0,75 % par an et projette la construction d'environ 800 nouveaux logements dans le territoire d'ici 2029.

Les espaces nécessaires à la création de ces nouveaux logements sont répartis sur l'ensemble des communes afin de garantir un développement équilibré, pérennisant les services et équipements existants, tout en créant les conditions bénéfiques à l'accueil de nouvelles activités.

Les règles ainsi élaborées permettent la valorisation des caractéristiques architecturales du territoire, largement influencées par la Touraine, tout en ouvrant à la modernité.

Les ruptures d'urbanisations linéaires le long des voies ont été maintenues et les franges urbaines ont bénéficié d'un zonage spécifique afin de préserver le paysage et l'activité agricole.

Le projet du PLUi de l'ex-Cher à la Loire est actuellement consultable afin que les habitants puissent faire part de leurs observations avant l'arrêt de pro-



jet programmé en janvier 2019 pour une approbation définitive

#### PLUi de l'ex-Val de **Cher Controis**

Le territoire de l'ex-Val de Cher Controis soutient dans son PLUi une croissance démographique ambitieuse de 0,75 % par an, affichant un territoire rurale peuplé et dynamique.

Les différentes identités locales seront préservées grâces à des règles architecturales adaptées. La dimension touristique du territoire est affirmée en permettant la valorisation du bâti tradition-

Le développement de l'urbanisation est ciblé à proximité des bourgs et des services, et est économe en foncier limitant la consommation d'espaces agricoles et naturels.

Un accès à l'emploi sera favorisé dans l'ensemble du territoire grâce au développement et au renforcement de trois pôles industriels et d'activités sur le territoire: Contres, Saint-Aignan/ Novers-sur-Cher et Selles-sur-Cher.

Le projet de PLUi de l'ex-Val de Cher Controis est actuellement en phase de traduction règlementaire et les projets de zonage et règlement seront présentés aux habitants au cours de réunions publiques dans le 1er trimestre 2019.

### 5 questions pour comprendre le PLUi

#### 1. Qu'est-ce au'un PLUi?

Le PLUi est le document d'urba- 4. Qui est nisme qui, à l'échelle de la Communauté de communes traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme. Il fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol.

#### 2. Qui élabore le futur PLUi?

Depuis la loi ALUR, ce sont les Établissements Publics de Coopération Intercommunale qui élaborent les documents d'urbanisme. Cette tâche était auparavant dédiée aux communes : les Plans Locaux d'Urbanisme deviendront donc intercommunaux. Ce changement d'échelle permettra une meilleure cohérence territoriale des politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacement ainsi que l'harmonisation de certaines règles pour ses habitants.

#### 3. Pourauoi 2 PLUi?

issu de la fusion, en 2017, entre l'ex-Communauté Val de Cher Controis et l'ex-Communauté du Cher à la Loire, deux PLUi

sont en cours d'élaboration sur le territoire communautaire.

## concerné?

Le PLUi concerne l'ensemble des propriétaires du territoire car les rèales d'utilisation des sols et architecturales s'appliqueront à toutes les demandes et autorisations d'urbanisme. L'ensemble des habitants ou des acteurs économiques sont également concernés. Le PLUi projette le territoire de demain : le développement de l'urbanisme, la préservation des paysages, la conservation des espaces agricoles et naturels, ...

#### 5. Comment élabore-t-on un document d'urbanisme?

• Il faut s'appuyer sur un diaanostic solide du territoire afin de comprendre les formes urbaines qui le caractérise, les dynamiques démographiques mais aussi le Le découpage du territoire étant déploiement des réseaux, les enjeux agricoles, l'identification des espaces naturels précieux ainsi que du patrimoine bâti du territoire.

• Il est nécessaire de construire un projet pour l'avenir qui se matérialise dans le Projet d'Aménagement de Développement Durable : les PADD définissent les ambitions démographiques, économiques et touristiques du territoire pour les dix prochaines années. Le nombre de constructions nécessaires et les conditions d'urbanisation du territoire v sont définis.



• Enfin, ce projet se traduit à travers plusieurs règlements : le règlement graphique (ou zonage), le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Le PLUi doit s'élaborer dans le cadre légal du code de l'urbanisme qui met l'accent sur la limitation de l'artificialisation des sols et la préservation des espaces agricoles et naturels.

#### Vers l'urbanisme de projet

L'élaboration des documents d'urbanisme a profondément évoluée depuis l'époque des Plan d'Occupations des Sols et des premières cartes communales. Aujourd'hui, on élabore un PLUi pour une période de 10 ans. Sont ouverts à l'urbanisation uniquement les surfaces nécessaires au projet définit dans le Projet d'Aménagement de Développement Durable.

Grace à la récente réforme du code de l'urbanisme, la Communauté de communes Val de Cher Controis dispose d'outils mieux adaptés aux diversités locales, aux opérations d'aménagement complexes mais aussi aux évolutions dans le temps du territoire. Il s'agit ainsi de redonner du sens au règlement du plan local d'urbanisme et de passer d'un urbanisme réglementaire à un urbanisme de projet.

Enfin, chaque projet, dès lors qu'il a un caractère d'intérêt général, pourra faire évoluer le contenu des PLUi(s) tout au long des dix prochaines années. Ainsi la Communauté de communes Val de Cher Controis continuera à offrir des conditions favorables aux porteurs de projet et aux initiatives dynamisantes pour le territoire.

## 24 h dans votre quotidien avec la Communauté de communes

88:88 21:00 « Sortie ciné » « Il est l'heure d'aller au travail » Soirée dans un cinéma soutenu par la Sur le trajet, je dépose ma fille chez une assistante Communauté de communes. maternelle que j'ai embauchée grâce à l'accompagnement et aux conseils du Relais Assistants Maternels de mon secteur. « Avant de rentrer à la maison » Place aux loisirs avec mon cours de percussions à l'école de musique communautaire ou dans une école de musique associative soutenue par la Communauté de communes. 08:30 « L'heure de l'embauche » Dans une entreprise sur une zone d'activités aménagée par la Communauté de communes. J'ai décroché ce travail grâce à la maison de l'emploi de proximité qui m'a proposé une offre correspondant à mon profil. 18:00 « Rendez-vous à la Maison de santé » J'ai rendez-vous dans une maison de santé communautaire pour le rappel de la vaccination de mon fils.

« Fin de la journée de travail »

17:30

Je récupère mes enfants. Mon aînée réalise un contrat d'apprentissage chez un artisan avec le soutien de la Communauté de communes et mon fils a passé sa journée à l'accueil de loisirs communautaire. « Pause déieuner »

12:30

L'occasion de profiter d'une séance de natation dans l'une des piscines ou l'un des gymnases construits par la Communauté de communes.



inter'com - décembre 2018 inter'com - décembre 2018

#### Logement

### Programme d'action pour l'habitat

En lien avec l'Agence Nationale de l'Habitat, la Communauté de communes Val de Cher Controis a décidé d'accompagner les propriétaires privés dans des travaux de rénovation de leur logement portant sur la rénovation thermique, sur l'accessibilité aux personnes âgées ou handicapées ou sur la réhabilitation de logements insalubres.



Ce soutien prendra la forme d'une aide au montage des dossiers techniques et de subventions dont les montants, les plafonds, ainsi que les conditions d'octroi restent à déterminer.

A ce jour, la Communauté de communes travaille avec le bureau d'études SOLIHA Loir et Cher, les communes et leurs partenaires à la mise en place d'un programme d'actions devant débuter au second semestre 2019.

Un diagnostic du territoire recensant les besoins et l'offre du parc privé a été réalisé en lien avec les professionnels de l'immobilier et les partenaires

Des réunions d'informations seront prochainement organisées pour informer les résidents des aides à la réhabilitation, à partir du printemps prochain.



### Nouveau gymnase à Montrichard Val de Cher

Le gymnase communautaire de Montrichard Val de Cher a été inauguré le samedi 24 mars 2018 pour accueillir les clubs et les associations sportives locales ainsi que les établissements scolaires.

Lancé dans la continuité du projet initié par l'ex Communauté de communes du Cher à la Loire, le gymnase communautaire a été financé à hauteur d'un million d'euros par les subventions et 700 000 € par la Communauté de communes. Au cours de leurs allocutions, les élus ont souligné la qualité architecturale du gymnase qui s'intègre parfaitement dans son environnement avec une vue panoramique sur le donjon de Montrichard. L'espace intérieur recouvert de placage en bois apporte un confort naturel et une ambiance chaleureuse, qualité rare dans ce type d'équipement

Ce nouvel équipement sportif participe à l'attractivité du territoire Val de Cher Controis et à son rayonnement auprès de la population, des clubs et bien au-delà. A travers ces équipements, le sport doit en effet faire partie intégrante d'un territoire



rural innovant qui mise sur le développement

Enfin, les autorités présentes voient dans cette inauguration un fort signal d'encouragement adressé aux associations sportives et lancent un appel au bénévolat pour dynamiser la vie locale et faire vivre, entre autres, ce bel équipement.



## Projet de territoire santé & famille: une première étape

La Santé, compétence de la Communauté de communes s'inscrit dans ses statuts notamment par « l'étude et la coordination des actions de nature à conforter le maillage des professionnels de santé sur le territoire ». La Communauté fédère les professionnels de santé de son territoire à travers, entre autres, les Maisons de Santé Pluridisciplinaires communautaires.

Afin de répondre aux besoins des habitants notamment en matière de santé, la Communauté souhaite renforcer sa politique territoriale et ainsi à travers le lancement de son projet inédit avec l'Agence Régional de Santé Centre Val de Loire (ARS) et la Caisse d'Allocations Familiales 41 (CAF), définir les fondements du projet de territoire du Val de Cher Controis.

# Une convention santé & famille en construction

Pour la première fois en région Centre-Val de Loire, l'ARS et la CAF travaillent avec une Communauté de communes pour construire une convention santé et famille commune.

La Communauté de communes Val de Cher Controis a proposé un partenariat à l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire (ARS) et la Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher (CAF 41) pour la mise en place d'un conventionnement local sur la santé et la famille sur le territoire communautaire.



Cette convention issue d'un partenariat fort et inédit sera le fondement du projet de territoire du Val de Cher Controis.

Afin de coordonner ce projet, une animatrice est dédiée à ce sujet. Cette dernière travaille d'ores et déjà avec les professionnels de la santé et de l'enfance jeunesse sur ce projet de territoire.

Pour parvenir à cet objectif, un diagnostic a été réalisé par la CAF et l'ORS (Observatoire Régional de Santé, association mandatée par l'ARS). Au cours de 5 réunions publiques d'échanges, les professionnels et les acteurs de la santé et du social ont fait remonter leurs analyses du terrain.

De nombreuses thématiques ont été abordées pour identifier les forces et faiblesses du territoire, qu'il s'agisse de l'accès au soin, de l'autonomie, des maladies chroniques, de la mobilité, de l'enfance jeunesse, des conduites à risque ou encore de la santé mentale. Pour compléter et affiner ces données, les élus ont également été consultés et la population abordée à travers des enquêtes micro-trottoir.

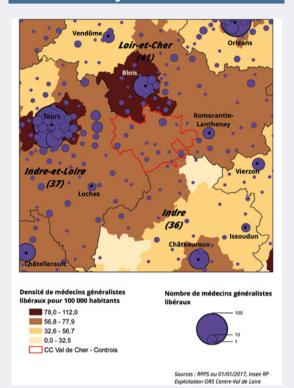
Le diagnostic a servi de base de travail pour la définition des priorités du plan d'actions à mettre en œuvre en matière de santé et de social sur le territoire. L'objectif premier étant celui de répondre aux besoins des habitants du territoire.

### Etat des lieux de l'offre de santé sur le territoire

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la région Centre-Val de Loire est la région de France métropolitaine la moins dotée en médecins généralistes libéraux avec une densité de 72,8 médecins pour 100 000 habitants contre 91,5 sur la France hexagonale. La Communauté de communes Val de Cher Controis dénombre, quant à elle, une densité de 58,3 professionnels pour 100 000 habitants.

De plus, on observe un vieillissement des médecins en activité en région Centre-Val de Loire et la Communauté de communes n'est pas épargnée. En effet, sur le territoire d'étude, 60,1% des médecins généralistes libéraux ont plus de 55 ans. Ces professionnels sont susceptibles de partir prochainement à la retraite, sans que leur renouvellement ne soit assuré. Face à ces chiffres alarmants, pour lutter contre la désertification médicale, les élus de la Communauté de communes Val de Cher Controis ont décidé de mettre en place un dispositif d'accompagnement financier pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé.

#### Densité de médecins généralistes libéraux au 1<sup>er</sup> janvier 2017



#### Les actions à venir



#### Structures de santé du territoire



#### I DOSSIER : SANTÉ

## Désertification médicale, la solution testée en Val de Cher Controis

La désertification médicale est une réalité sur le territoire, les élus communautaires ont décidé de prendre ce problème à bras le corps et de tester des solutions pour y remédier.

#### Tout commence par un voyage

Une délégation d'élus et de médecins du territoire communautaire sont partis en Roumanie en mai 2018 pour établir un premier contact avec des étudiants français ou francophones en médecine à l'Université de lasi en Roumanie

L'objectif de ce voyage était d'étudier la possibilité de mettre en place un dispositif favorisant l'installation de jeunes médecins en Val de Cher Controis à l'issue de leurs études. Cette piste est vue comme une des solutions à mettre en place pour lutter contre la désertification médicale et pérenniser à terme l'accès aux soins pour tous les habitants du territoire.

Face à l'intérêt des étudiants pour le contrat d'engagement proposé par la Communauté de communes, les élus ont décidé de leur proposer des stages au cours de l'été 2018 afin de leur faire découvrir le territoire et les structures médicales qui y sont implantées.

#### Stages en médecine

Le conseil communautaire du 9 juillet 2018 a approuvé la création d'un jury de 8 membres composé d'élus et de professionnels de santé. Ce jury a pour vocation de procéder à l'examen des dossiers de candidatures puis à la sélection des candidats tant pour les stages que pour les contrats d'engagements. Réunit pour la première fois au lendemain du Conseil, le jury a décidé de retenir six candidatures. Parmi elles, 4 étudiants souhaitant se diriger vers la médecine générale et 2 étudiants vers la médecine dentaire. Ainsi, ces 6 étudiants français ou francophones ont été accueillis pour effectuer un stage de trois semaines au sein de plusieurs structures de santé du territoire :

- Hôpital de Selles-sur-Cher
- Hôpital de Saint-Aignan
- Maison de Santé Pluridisciplinaire de Noyerssur-Cher (MSP)
- Annexe de la MSP de Noyers-sur-Cher située à Meusnes

#### Des étudiants séduits

Lors de la conférence de presse organisée par la Communauté de communes le jeudi 16 août dernier, les stagiaires ont exprimé leur satisfaction suite à cette première immersion sur le territoire Val de Cher Controis. Ravi de l'accueil qui leur a été réservé par les structures médicales mais aussi des missions qui leur ont été confiées, les stagiaires ont émis le souhait de poursuivre leur investissement sur le territoire à travers de prochains stages mais aussi leur demande de bourse.



### Des structures médicales prêtes à renouveler l'expérience

Les établissements médicaux dressent un bilan positif de ces 6 stages. Ils notent le sérieux, la rigueur, la curiosité, ainsi que le respect des patients et de l'équipe dont les stagiaires ont fait preuve.

Ainsi, en plus des maîtres de stages 2018 qui souhaitent à l'unanimité renouveler l'expérience, de nouveaux professionnels de santé seront sollicités afin qu'ils fassent découvrir à ces futurs médecins l'exercice de la médecine sur le territoire.

#### L'aventure continue

La Communauté de Communes va lancer dès ce mois-ci sa seconde campagne de stage pour l'été

#### Bourse d'études en médecine

La Communauté a créé un dispositif d'accompagnement financier composé de deux aides. De la 3<sup>è</sup> à la 6<sup>è</sup> année d'études en médecine, les étudiants signant un contrat d'engagement avec la Communauté de communes perçoivent une aide financière globale de 26 000 €.

Sur la base du projet professionnel présenté par l'étudiant, la Communauté de communes pourra également l'accompagner pendant sa période d'internat (spécialité), en accordant une aide de 20 000 € répartie annuellement selon la durée de la spécialité, et ce, quel que soit le nombre d'années de la spécialité (de 3 à 5 années généralement).

L'étudiant qui aura bénéficié d'une des deux aides s'engage en contrepartie à exercer pendant 5 ans minimum sur le territoire communautaire ou 10 ans s'il a bénéficié du cumul des deux aides.

Dans l'hypothèse où la durée d'installation ne serait pas respectée, le bénéficiaire devra rembourser le montant des bourses perçues, au prorata de la durée d'installation.

#### Des premiers contrats signés

Le jury s'est réunit une seconde fois, le jeudi 4 octobre 2018 pour étudier les 20 candidatures de bourse. 7 candidatures ont été acceptées :

- 4 étudiants en médecine générale
- 2 étudiants en médecine dentaire
- 1 étudiant en médecine ophtalmologique

Face à la situation démographique médicale du territoire, les élus ont déterminé un quota d'accompagnement par spécialité :

- 12 médecins généralistes
- 4 chirurgiens-dentistes
- 2 gynécologues
- 2 ophtalmologues.

### **ZOOM SUR**

#### Les études de médecine

Pour mieux comprendre le dispositif mis en place, les études de médecine peuvent être résumées schématiquement :

Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences médicales

3<sup>è</sup> Cycle

1ère année: PACES Première Année Commune des Études de Santé

CONCOURS

**2<sup>è</sup> et 3<sup>è</sup> année** Diplôme de Formation Généi en Sciences Médicales

i<sup>è</sup> et 6<sup>è</sup> anné EXTERNAT

Diplôme de Formatia Approfondie en Scien Médicales **ECN** Epreuves Classantes Nationales

choix de la spécialité
de la 7<sup>è</sup> à la 11<sup>è</sup> année
INTERNAT

22



## **Agenda**

#### SANTÉ

RESTITUTION DU DIAGNOSTIC SANTÉ & FAMILLE

22 janvier 2019 à 18 h 30 Salle des fêtes de Selles-sur-Cher

#### **ENVIRONNEMENT**

#### PCAET : JOURNÉE POUR LE CLIMAT

22 janvier 2019

09 h 30 : entreprises 11 h 00 : agriculteurs 16 h 00 : association 20 h 00 : grand public à la salle des fêtes de Contres

#### **ENFANCE JEUNESSE**

#### RÉUNION DES PRIMO EMPLOYEURS D'ASSISTANTS MATERNELS

31 janvier 2019 à 20 h 00 Espace jeunes de Contres

#### FÊTE DU JEU

31 juillet 2019 Parc de Contres

#### **EMPLOI**

#### OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

1<sup>er</sup> mars 2019 à 17 h 30 Salle du CLÉ, à Selles-sur-Cher

#### **FESTIVAL**

#### ART ET TOILE

Du 9 au 23 mars 2019 Festival art, jardin et biodiversité à Saint-Aignan

### 34° FESTIVAL DE PONTLEVOY

Du 15 au 31 juillet 2019 Festival de musique classique à Pontlevoy

#### **JOUR DE CHER**

19 et 20 juillet 2019 Départ de Saint-Georges-sur-Cher

#### SOIRÉES LUMINEUSES

Du 1<sup>er</sup> au 3 août 2019 Promenade artistique nocturne à Saint-Aignan

#### LES ZYGOPHONIES

Du 15 au 17 août 2019 Festival de musique et d'humour à Fougères-sur-Bièvre

#### LES ARTS DANS LA RUE

31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2019 Festival d'art et de spectacles à Contres

#### **VENTS D'AUTOMNE**

16 et 17 novembre 2019 Festival de musique en Val de Cher Controis

#### CINÉMA

#### 1, 2, 3 CINÉ

15 et 21 février 2019 Festival de cinéma jeune public

#### CONCERT

#### SALAM

31 mars 2019 Concert spectacle à Feings

### CONCERT DE MUSIQUE RENAISSANCE

5 avril 2019 Thésée

#### **BLUES QUI TOURNE**

28 septembre 2019 Châtillon-sur-Cher

#### THÉÂTRE

#### **OFF THE WALL**

18, 19, 20, 25, 26, 27 juillet 2019

Au Grand Orme à Feings

#### 8 H À LA FONTAINE

8 septembre 2019 A Montrichard

#### CONFÉRENCE

### L'ART CONTEMPORAIN

30 janvier 2019 A Thésée

### Le programme complet de la saison culturelle 2019 sera disponible en début d'année et distribué dans les mairies et écoles du territoire. Le détail et les éventuels changements de programme seront mis en ligne dans l'agenda sur www.val2c.fr.

### Testez vos connaissances

	Quelle nouvelle compétence est devenue communautaire au 1er janvier 2018 ?  □ Développement touristique □ Programme d'aides au logement □ Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations	
--	--	--

Quand a lieu la fête du jeu organisée tous les ans par le
service enfance jeunesse?
□ Juin

☐ Juin☐ Juillet☐ Août

#### A quelle date les PLUi s'appliqueront-ils sur le territoire?

□ 2019 □ 2020 □ 2021

## Combien d'enfants sont partis en séjour cet été avec les structures enfance jeunesse ?

□ 200 □ 300 □ 400

# Quel montant a été consacré à l'aide à l'apprentissage pour les entreprises du territoire depuis début 2018 ?

□ 34 000 € □ 134 000 € □ 234 000 €

# Combien d'hébergements touristiques (hôtels, gîtes, campings, ...) y-a-t-il en Val de Cher Controis ?

□ 553 □ 695 □ 768

### Quand aura lieu la journée pour le climat ?

le 15 janvier 2019
le 22 janvier 2019
le 29 janvier 2019

# Combien d'étudiants en médecine de l'université de lasi sont venus faire un stage sur le territoire cet été?

4
6
8

# Combien de places en accueil collectif sont-elles proposées pour les moins de 3 ans sur le territoire?

64
82
108

1. Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations / 2. Juillet / 3. 2020 / 4. 400 / 5. 134 000  $\notin$  / 6. 768 / 7. Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale / 8. 22 janvier 2019 / 9. 6 / 10. 82

**Kebouses:** 

#### INFOS PRATIQUES

### **Contacts utiles**

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS

15 A rue des Entrepreneurs 41700 Contres

> 02 54 79 15 50 contact@val2c.fr www.val2c.fr

## Services administratifs

15 A rue des Entrepreneurs 41700 CONTRES

• Accueil: 02 54 79 15 50

#### **Services techniques**

10 rue de la Fosse Mardeaux 41700 CONTRES

- **Secrétariat** : 02 54 79 15 56
- Urbanisme: 02 54 79 38 58
- **SPANC**\*1: 02 54 79 15 50 / 06 70 84 31 29
- PLUi, GeMAPI et PCAET\*2: 02 54 79 77 35

#### Syndicats de rivière

- Nouvel espace du Cher 39 rue Gambetta 37150 BLÉRÉ 02 47 30 81 08
- Modon et Trainefeuilles 08, rue Delalande 36600 VILLENTROIS 02 54 41 05 33
- Fouzon 1 place de la Mairie 36210 DUN-LE-POËLIER 02 54 40 61 47
- Sauldre

   7 place Porte Brault
   41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
   02 54 76 98 42
- Canal de Berry 3 rue de la Céramique 41130 SELLES-SUR-CHER 02 54 96 32 11

### HORAIRES D'OUVERTURE

......

du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

# Bassin du Beuvron Place de l'Hôtel de ville BP 11 41250 BRACIEUX 02 54 46 49 67

Amasse
 BP 145

 37401 AMBOISE CEDEX
 07 76 08 61 50

#### Maisons de l'emploi

- Permanence de Contres 8 rue de la Gare 41700 CONTRES 02 54 74 58 11
- Permanence de Montrichard Val de Cher
   6 rue Basse de Nanteuil
   41400 MONTRICHARD
   02 54 75 73 23
- Maison de l'emploi de Saint-Aignan
   Maison de Service Au Public
   3 rue Victor Hugo
   41110 SAINT-AIGNAN
   02 54 75 42 63
- Maison de l'emploi de Sellessur-Cher
   Maison de Service Au Public Place Charles De Gaulle BP 5 41130 SELLES-SUR-CHER 02 54 96 33 23

Permanences des partenaires sur www.val2c.fr

#### Écoles de musique

 Contres
 École de musique communautaire
 36 rue Jean Jaurès
 41700 CONTRES
 07 78 82 03 16

#### Montrichard Val De Cher

École de musique associative AICEM ESCCAL 6 rue Basse de Nanteuil 41400 MONTRICHARD 02 18 09 18 02

 Saint-Aignan / Noyers-sur-Cher École de Musique associative du Val de Cher
 Salle Daniel PLAT
 4 rue Victor Hugo
 41110 SAINT-AIGNAN

> Cour de la mairie
Rue nationale
41140 NOYERS-SUR-CHER

Selles-sur-Cher
 École de musique associative
 Selloise
 10 rue Philippe de Béthunes
 41130 SELLES-SUR-CHER

#### **Centres aquatiques**

Contres
 L'ilobulle
 rue de la libération
 41700 CONTRES
 02 54 58 59 60
 www.lilobulle.fr

02 54 96 41 07

Faverolles-sur-Cher
 Val de Loisirs
 13 route de la Plage
 41400 FAVEROLLES-SUR-CHER
 02 54 71 74 75
 www.valdeloisirs.fr

#### **Base nautique**

 Base nautique des Couflons rue du camping 41110 SEIGY 06 43 59 76 61

#### Maisons de santé

• Contres 2 rue de la Plaine 41700 CONTRES 02 54 46 59 00

Noyers-sur-Cher
 10 rue Pierre et Marie Curie
 41140 NOYERS-SUR-CHER
 02 54 75 61 01

#### Office de tourisme

- Montrichard Val de Cher 1 rue du Pont 41400 MONTRICHARD 02 54 32 05 10
- Saint-Aignan 60 rue Constant Ragot 41110 SAINT-AIGNAN 02 54 75 22 85
- Selles-sur-Cher 26 rue de Sion 41130 SELLES-SUR-CHER 02 54 95 25 44

#### **ENFANCE JEUNESSE**

**Direction enfance jeunesse** 8 rue de la gare 41700 CONTRES 02 54 70 51 65

#### Pôles petite enfance | 0-3 ans

- RAM\*3 du secteur de Contres 8 rue de la Gare 41700 CONTRES 02 54 58 89 20
- Multi accueil People and baby à Contres
   8 rue de la gare
   41700 CONTRES
   02 54 78 17 76
- RAM\* itinérant du secteur de Montrichard Val de Cher Place Lucien Gigaud (Aile du bâtiment de l'école primaire) 41400 BOURRÉ 02 54 71 81 25
- Multi Accueil à Montrichard Val de Cher
   Maison des Lutins
   32 rue du Gazomètre
   41400 MONTRICHARD
   02 54 32 12 83
- Multi Accueil A petits pas à Pontlevoy
  La Passerelle
  21 / 23 route de Thenay
  41400 PONTLEVOY
  02 54 32 15 63
- RAM\* du secteur de Saint-Aignan
   4 rue des Champs Gérons
   41110 SAINT-AIGNAN
   02 54 75 25 26

#### Multi accueil à Saint-Aignan 2, rue des Champs Gérons 41110 SAINT-AIGNAN 02 54 32 80 78

- RAM\* du secteur de Selles-sur-Cher 7 allée des Soupirs 41130 SELLES-SUR-CHER 02 54 83 80 65
- Micro-crèche La Balan'Selles à Selles-sur-Cher
   7 allée des Soupirs
   41130 SELLES-SUR-CHER
   02 54 97 65 04

#### **Accueils de loisirs**

#### | 3-11 ans

Châtillon-sur-Cher
 Rue des Rossignols
 41130 CHÂTILLON-SUR-CHER
 06 12 73 60 18

• Contres
6 rue André Morand
41700 CONTRES
02 54 79 04 58
Accès : 36 rue Abel Poulin
41700 CONTRES

Montrichard Val de Cher
 Maternelle – 3 / 6 ans
 École le Chat Botté
 rue Guy Mercier
 41400 MONTRICHARD
 02 54 71 66 45

> Primaire - 7 / 14 ans École Jules Verne rue des Monts Garnis 41400 MONTRICHARD 02 54 71 66 45

• Noyers-sur-Cher Place Lucien Guerrier 41140 NOYERS-SUR-CHER 02 54 75 96 15

• Pontlevoy
La Passerelle
21 / 23 route de Thenay
41400 PONTLEVOY
02 54 32 78 10

• Saint-Aignan 6 rue Victor Hugo 41110 SAINT-AIGNAN 02 54 71 22 36

Saint-Georges-sur-Cher
200 rue Marcel Bisault
(dans les locaux de l'école)
41400 SAINT-GEORGES-SUR-CHER
02 54 32 45 33 /
06 75 50 82 42

Selles-sur-Cher
 6 rue du Moulinet d'Hardemare
 41130 SELLES-SUR-CHER
 02 54 97 54 68

• Soings-en-Sologne Route de Mur 41230 SOINGS-EN-SOLOGNE 02 54 98 70 50

Vallières-les-Grandes
 ACM
 2b route de Montrichard
 41400 VALLIÈRES-LES GRANDES
 06 24 41 86 04

#### Accueils jeunes | 11-18 ans

• Contres
Espace jeu

Espace jeunes 8 rue de la gare 41700 CONTRES 02 54 74 58 11

Fougères-sur-Bièvre
 Aire sportive des Diables Blancs
 rue Amable Quenioux
 41120 FOUGÈRES-SUR-BIÈVRE
 06 71 38 34 05

 Montrichard Val de Cher Maison des jeunes
 9 rue Carnot
 41400 MONTRICHARD
 02 54 32 51 05 / 06 75 84 07 59

• Noyers-sur-Cher 54 rue Nationale 41140 NOYERS-SUR-CHER 02 54 75 96 15

Pontlevoy
« Le bocal »
La passerelle
21 / 23 route de Thenay
41400 PONTLEVOY
02 54 32 78 10

 Saint-Aignan Maison des jeunes
 1 rue des Champs Gérons
 41110 SAINT-AIGNAN
 02 54 75 27 02

• Selles-sur-Cher 24 rue de la Thizardière 41130 SELLES-SUR-CHER 02 54 97 40 72

\*1 Service Public d'Assainissement Non Collectif)

\*2 Plan Local d'Urbanisme intercommunal / Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations / Plan Climat Air et Energie de Territoire

\*3 RAM : Relais Assistants Maternels

## Retrouvez toutes les informations de la Communauté de communes Val de Cher Controis sur

# www.val2c.fr



### ACTUALITÉS DU TERRITOIRE

### AGENDA DES MANIFESTATIONS

### INFOS PRATIQUES

Angé / Châteauvieux / Châtillon-sur-Cher / Chémery / Chissay-en-Touraine / Choussy / Contres / Couddes / Couffy / Faverolles-sur-Cher / Feings / Fougères-sur-Bièvre / Fresnes / Gy-en-Sologne / Lassay-sur-Croisne / Mareuil-sur-Cher / Méhers / Meusnes / Monthou-sur-Cher / Montrichard-Val-de-Cher / Noyers-sur-Cher / Oisly / Ouchamps / Pontlevoy / Pouillé / Rougeou / Saint-Aignan / Saint-Georges-sur-Cher / Saint-Julien-de-Chédon / Saint-Romain- sur-Cher / Sassay / Seigy / Selles-sur-Cher / Soings-en-Sologne / Thenay / Thésée Vallières-les-Grandes



Flashez le QR code avec votre smartphone et visitez le site Internet de la Communauté de communes.

